

RELEVÉ DE CONCLUSION

PRESENTS:

Membres conseil de quartier : Marie-Edith BERNARD (Co-Présidente Elue), Jacques TAPIN (Co-Président Habitant), Isabelle RONDEAU, Rodolphe CHALLET (Adjoint au Maire), Philippe AUBINEAU, Monique BALIROS-PAIN, Marie-Cécile BALOGE, Fabrice BOUFFARD, Arlette ESTOUP, Alain FRECHARD, Jean GONTARD, Christine KIRIE, Marie-Reine MARSAULT, Marie-paule MILLASSEAU, Claude MILLOT, Bernard PENICAUD, Stéphane RAYNAUD, Monique RIVAULT, Josiane THIELL-DABBERT, Christine UBERTI, Francis VACKER, Roselyne VILLEMUR.

Intervenants : Sébastien DUGLEUX (Responsable Bureau d'études service Espaces Verts), Jean-François BROTTIER (Responsable Sports d'eau CAN), Olivier NICOLAS (Service Bâtiments CAN), Alain PARROT (Vice-Président de la CAN).

Mairie de Niort : Laurence FAUCON, Responsable Service Vie Participative, Bruno BROSSARD, Assistant Conseils de quartier.

Public : environ 10 personnes

EXCUSES : Françoise BILLY (Adjointe au Maire), Luc DELAGARDE, Elisabeth BEAUVAIS, Renée CHABOISSANT, Claude DARRACQ, Brigitte LE LAMER-SERRES, Bertrand RODIER, Laurent SARRAUD, Raymond SIMONNET, Ghislaine THOMAZEAU.

Ouverture de la séance : 20h45

Points évoqués

- I) Point sur les travaux de la piscine de Champommier (Alain PARROT, Olivier NICOLAS et Jean-Françoise BROTTIER, CAN)
- II) Accessibilité
 - a) Présentation de la proposition d'amélioration de l'accès des résidents au Foyer de Vie « Les Genêts » (Sébastien DUGLEUX, Responsable Bureau d'études Espaces Verts)
 - b) Compte-rendu de réunions du Schéma directeur mise en accessibilité,
- III) Restitution de réunions
 - a) Résultat de l'étude Aires de jeux,
 - b) Visite des impasses,
- IV) Demandes diverses
 - a) Eclairage du parking école Maternelle Georges Sand,
 - b) Aire de jeux Champommier
 - c) Demande de réouverture du chemin à l'entrée de l'inspection académique.
- V) Questions diverses

I) POINT SUR LES TRAVAUX DE LA PISCINE DE CHAMPOMMIER

Alain PARROT, Vice-Président, Olivier NICOLAS et Jean-François BROTTIER, CAN

Les travaux de réhabilitation et de remise aux normes de la piscine de Champommier à Niort, débutés le 23 avril dernier, se poursuivront jusqu'au 30 décembre 2007. Clubs, scolaires et grand public pourront ainsi reprendre leurs activités nautiques pour la nouvelle année.

Nature des travaux

L'équipement vieillissant de la piscine de Champommier avait besoin de travaux pour lui redonner une deuxième jeunesse, notamment au niveau des façades qui donnaient de sérieux signes de fatigue.

A cette occasion, il a été envisagé de réaliser également de lourds travaux sur les vestiaires existants et une extension pour faire face aux nouveaux besoins.

1/ Le réaménagement des vestiaires et les extensions

Le projet vise principalement à améliorer l'accueil, la sécurité et les conditions d'hygiène du public et des scolaires.

Pour ce faire, les vestiaires existants seront entièrement réaménagés, avec notamment un passage obligé par les douches, et des sanitaires refaits à neuf. Les zones pieds nus et pieds chaussés seront séparées par un alignement de cabines individuelles. Seront également créés 2 vestiaires collectifs accessibles par une entrée indépendante du grand public, pour l'accueil des scolaires et des clubs.

Un espace visiteurs plus spacieux est aussi prévu, avec vue sur le bassin.

Le réaménagement permettra un nouvel agencement des locaux du personnel avec des vestiaires et un bureau pour les maîtres-nageurs, ainsi que la création d'une infirmerie et d'un local de stockage du matériel pédagogique.

2/ L'accessibilité handicapés traitée sur l'ensemble des locaux.

Tous les locaux ouverts au public seront accessibles aux personnes à mobilité réduite et un siège de mise à l'eau sera installé dans le bassin.

3/ Le remplacement du bardage bois sur l'ensemble de l'équipement.

Le bardage bois extérieur, très vieillissant, sera entièrement remplacé et l'isolation thermique renforcée pour une meilleure gestion de l'énergie, dans la continuité des travaux de réfection de toiture réalisés auparavant.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux est assurée par l'architecte M. DUMET et son équipe constituée par les bureaux d'étude ATC, SETTEC et HYDRAULIQUE ET BETON.

Ouverture au public le 31 décembre 2007

Il avait été envisagé initialement la possibilité d'une réouverture partielle de la piscine de Champommier pour les vacances de la Toussaint.

Or, lors de la phase travaux, notamment après avoir mis à jour les fondations existantes, il s'est avéré nécessaire de faire des études complémentaires et d'apporter des modifications et compléments aux travaux projetés.

Par ailleurs, il était impossible d'assurer totalement la sécurité du public avec des locaux partiellement ouverts et un chantier à proximité.

C'est pourquoi il a été décidé d'ouvrir l'ensemble de l'équipement au grand public à partir du 31 décembre 2007, les clubs, les scolaires, les cours et les animations de la CAN reprenant le 7 janvier 2008.

En attendant ces dates, les usagers peuvent bien entendu profiter des plaisirs aquatiques à la piscine de Pré-Leroy et au centre aquatique à Chauray.

Coût des travaux : 765 000 € (dont 118 000 € de subvention pour l'accès handicapés).

A noter :

Pendant toute la durée du chantier, un suivi des travaux sera consultable sur le site Internet de la CAN : www.agglo-niort.fr, rubrique Sports d'eau > Chantiers en cours.

Questions posées :

Y aura-t-il des caméras de surveillance sous l'eau ?

☞ Nous appelons cela « système Poséidon ». Nous en sommes encore à la surveillance visuelle. Aucune piscine ne sera équipée de ce système car il faut que le système soit intégré au moment de la construction de l'équipement.

Quelle sera la capacité de stationnement ?

☞ Environ la même qu'aujourd'hui. A préciser que des places pour handicapés seront matérialisées devant l'entrée de la piscine.

II) ACCESSIBILITE

a) Présentation de la proposition d'amélioration de l'accès des résidents au Foyer de Vie « Les Genêts » (Sébastien DUGLEUX, Responsable Bureau d'études Espaces Verts)

Rappel : Le conseil à la vie sociale du Foyer de vie « Les Genêts » a saisi Monsieur le Maire au sujet de la non accessibilité de l'espace vert du bassin d'orage de l'Avenue de Limoges aux résidents du foyer. Cette question a été relayée comme une priorité de proximité par le Conseil de Quartier.

Plusieurs solutions ont été proposées :

- soit réaménager l'accès actuel, avec création d'un bateau et réfection d'une partie du trottoir, ainsi qu'un abord stabilisé;
- soit ouvrir une porte (avec clé pour les résidents et le personnel) dans le milieu de la haie séparant le bassin du parking,
 - dans les deux cas, l'aménagement d'une pente douce serait nécessaire pour accéder ensuite au centre du parc.

Le Bureau d'étude du Service des Espaces verts a été chargé d'étudier la faisabilité de ces propositions. Une rencontre a eu lieu sur place avec les représentants des résidents. Ils avaient proposé :

- une accessibilité aux beaux jours dans le centre du parc pour pouvoir profiter du site, des équipements et de la vie sociale.
- la pose de mobilier supplémentaire (bancs, tables de pique-nique, corbeille)

Le bassin d'orage de l'avenue de Limoges est composé de deux secteurs :

- un bassin d'orage principal, étanche, clôturé et accueillant des ouvrages techniques.
- un bassin d'orage secondaire, permettant d'accroître temporairement la capacité de stockage du premier. Ce bassin est traité en prairie de jeux et accueille un certain nombre d'équipements (toboggan, qui va être rénové, tyrolienne, cages de but, tables de pique-nique, banc, ...)

Les aménagements nécessaires à l'accessibilité au site résideraient en :

- la réalisation d'un franchissement pour accéder au trottoir
- la réfection du cheminement d'accès
- la mise en oeuvre d'une rampe de descente sur le talus, ainsi que sa sécurisation par une main courante.
- un complément de mobilier

Le coût de ces aménagements a été estimé par le service à 20 000 € TTC.

La réalisation est prévue pour le début 2008. Il est demandé la prise en charge par le conseil de quartier.

Vote à l'unanimité. Fiche de proximité créée pour 20 000 euros.

Le conseil signale tout de même qu'une signalisation horizontale et verticale serait souhaitable pour les personnes à mobilité réduite comme pour les personnes avec des poussettes.

b) Compte-rendu de réunions du Schéma directeur mise en accessibilité.

2 réunions se sont déroulées :

- La première concernait le logement où un cabinet d'étude doit répertorier, sur l'ensemble de la ville, tous les logements pour handicapés et ce afin de déterminer ce qu'il manque ou ce qui est nécessaire d'améliorer.

- La seconde a eu lieu le 18/09 et s'est déroulée en 2 parties :

1) les bâtiments recevant du public (la mairie, les écoles, lieux permettant la pratique de sports, les lieux culturels, les services de type social).

2) le cheminement

Réunions très intéressantes mais pas assez de participants. Seules 2 sortes de bâtiments n'ont pas été intégrés à l'étude, les établissements d'enseignement supérieur (ne relève pas de la mairie) et les piscines (relèvent de la CAN).

Le compte-rendu est inséré dans tous les dossiers des membres du conseil de quartier. Si vous souhaitez plus d'information, celui-ci est également disponible au service Vie Participative.

III) RESTITUTION DE REUNIONS

a) Résultat de l'étude Aires de jeux

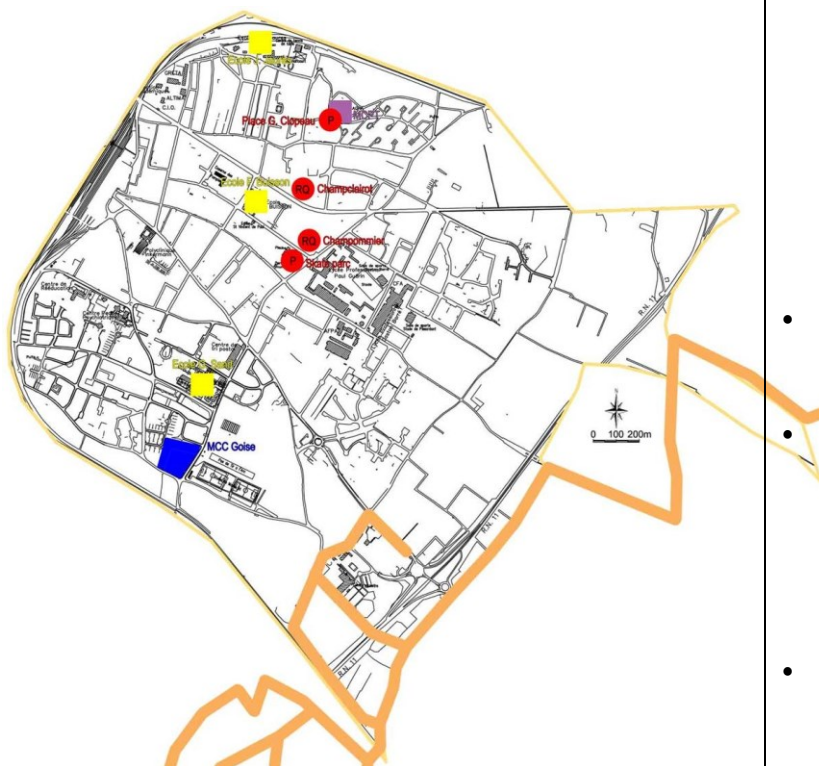
Réunion du 09/10 : rappel de quelques propositions d'actions :

Sur les plans: pédagogique et social

- Créer des sites sur les quartiers qui ne disposent pas d'aires aujourd'hui
- Suivre les axes thématiques du schéma directeur pour s'assurer de la variété des ambiances et des valeurs ludiques des sites.
- Intégrer la réflexion des voies douces dans les programmes d'aménagement
- Développer les aires de jeux destinées aux 6 – 12 ans et 12 +.
- Varier les types de jeux
- Développer l'aspect ludique dans la distribution spatiale des équipements
- Développer l'aspect ludique et sécuritaire dans les aménagements naturels.
- Redéfinir le concept de l'aire ludo sportive
- Intégrer une dimension féminine dans les aires ludo-sportives
- Renforcer le confort des adultes sur les sites et en lien avec la typologie de l'aire

Sur le plan paysager

- Développer la notion de jardin pour les aires de jeux.
- Développer l'aspect décoratif du végétal et diversifier les végétaux pour favoriser l'évolution des saisons
- Favoriser l'intégration des clôtures par l'implantation de haies, de clôtures ludiques, voire supprimer certaines clôtures
- Vérifier le rapport entre besoin et capacité de stationnement et améliorer l'intégration des stationnements
- Anticiper le développement des végétaux
- Travailler un vocabulaire commun du végétal, du mobilier, du luminaire, de la signalétique (forme, couleur, matériaux, charte graphique, informations pédagogiques...) à l'échelle d'un quartier.
- Mieux étudier le positionnement et la nature de l'éclairage.
- Les sols : Repenser l'utilisation de certains matériaux et de la topographie.



MCC Goise

- L'implantation d'un site ludique à cet endroit permettrait une répartition spatiale homogène. Or, nous savons que la répartition de la population est homogène sur les trois zones iris qui recouvrent le territoire.
- Une discussion avec les professionnels de la MCC est essentielle.
- Jouer la carte de la complémentarité avec les autres sites pour inviter les habitants de Goise à bénéficier des tous les sites du territoire.
- Raccordement au sentier III millénaire

Un document de synthèse sera transmis par la mairie.

b) Visite des impasses

Lors du conseil de quartier du 29 mars des techniciens de la régie des déchets ménagers (CAN) étaient venus présenter les nouveaux dispositifs de collecte, qui visent particulièrement à la sécurisation des collectes.

Jacques TAPIN accompagné de Francis VACKER ont visité l'ensemble des impasses du quartier accompagné de l'adjoint au directeur de la régie des déchets et d'un chef d'équipe afin d'inventorier les impasses réellement problématiques. Il faut revoir le stationnement dans un certain nombre d'impasses, cela pourrait régler certains problèmes.

Proposition : Pourquoi ne pas utiliser un véhicule de plus petite taille ?

3 impasses devront faire l'objet d'une attention particulière, en concertation avec les riverains. Il s'agit de l'impasse de la Manière (250m de long), Frêne et Gustave Flaubert (impasse privée donc les bennes à ordures ménagères ne devraient pas y aller).

La liste des impasses visitées et les alternatives envisagées peut être consultée auprès du service vie participative ou de la régie des déchets ménagers.

IV) DEMANDES DIVERSES

a) Eclairage du parking école Maternelle Georges Sand,

La Directrice de l'école souhaite que le conseil de quartier fasse une demande afin d'éclairer le parking de l'école maternelle, et ce, pour que les parents et enfants puissent surtout en bénéficier l'hiver en arrivant ou quittant la garderie (parking sombre)

Le conseil accepte sa demande.

Une fiche de proximité est créée.

b) Aire de jeux Champommier

Plusieurs demandes avaient été réalisées pour ce site :

- Renforcer le pare-ballons du terrain de basket jouxtant la Mairie de quartier, travaux réalisés.

- L'installation d'un autre pare-ballons entre le terrain de basket et l'aire de jeux. Les services techniques demande la participation du conseil pour 8 000 €.

Le conseil accepte de financer mais précise que ce nouvel équipement devra être renforcé comme le premier. Fiche de proximité créée.

- Interdire l'accès des 2 roues sur le terrain de basket. Une nouvelle fiche de proximité est créée afin de relancer la demande en proposant l'installation d'une clôture basse.

c) Demande de M. DUPLAIS (courrier)

Il est demandé s'il était possible de rouvrir le chemin à côté de l'entrée de l'inspection académique afin de créer un chemin piétonnier et une piste cyclable ?

V) QUESTIONS DIVERSES

- Rue Georges Clémenceau

Face à la rue Rougier, panneau handicapé à sceller.

- Quid du PLU ?

Le PLU a été voté en septembre et sera en vigueur fin octobre.

- Rue de la Plaine (aménagement devant l'école Georges Sand)

Il devait y avoir une piste cyclable ! Où est-elle ?

Les bancs seraient placés trop près de la chaussée.

La séance est levée à 23h00

PROCHAINES REUNIONS

Bureau

Mardi 20 novembre 2007 – 20h00 – Mairie de quartier

Conseil de quartier

Mardi 18 décembre 2007 – 20h30 – Maison de quartier de Goise